

Questions brûlantes

**DES RÉPONSES
QUI PARLENT
D'ELLES-MÊMES.**



PAR Charles Meunier

Pendant le Carrefour En action, le Comité jeunesse a tenu un atelier interactif sur une question brûlante d'actualité : *La profession infirmière à l'aube d'importants défis : comment agir ?*

Plus d'une centaine de personnes ont participé à cet atelier. Cinq questions ont été posées et les réponses, données en temps réel grâce à l'utilisation d'un système de vote électronique, étaient ensuite commentées par un panel composé de quatre experts.

Au sortir de cet atelier, les participantes interrogées étaient unanimes à reconnaître que la formule de l'interactivité était excellente. Le Comité jeunesse a misé juste.

Quel énoncé correspond le mieux à l'image que vous avez de votre milieu de travail ?

41 % des personnes présentes ont répondu *Je peux me sentir fière de mon travail* ; 21 % *C'est un bon milieu de travail* ; 9 % ont coché la réponse *On m'écoute, on me soutient*. Les réponses négatives *On ne se sent ni écoutée, ni soutenue / Mon travail est peu satisfaisant* et *Je quitterais ce milieu dès que possible* ont respectivement recueilli 18 %, 7 % et 4 %.

Pour répondre aux questions suivantes, les participantes devaient se mettre dans la peau du ministre de la Santé et elles étaient limitées à un choix seulement.

Quelles mesures préconiserez-vous pour attirer et retenir les infirmières ?

Au premier rang, 37 % choisissent l'*allègement des tâches*. La *flexibilité des horaires* occupe le second rang avec 29 % ; les *mesures de soutien technique* obtiennent le troisième rang avec 14 % suivies de près par l'*augmentation de salaires* avec 13 %. Viennent ensuite l'*augmentation des postes à temps complet* (6 %) et la *libération pour la formation continue* (1 %).

Comment feriez-vous pour améliorer l'encadrement et le soutien clinique à la relève ?

Deux réponses se sont démarquées. L'*accès à un programme de mentorat* a obtenu 49 % suivi de 29 % pour le *jumelage obligatoire avec une infirmière d'expérience*. Les autres propositions, la *disponibilité des conseillères cliniques à tous les quarts de travail*, l'*intégration au travail dans un maximum de trois unités de soins* et l'*accès à des activités de formation continue* ont totalisé 22 %.

Quelles actions mèneriez-vous pour améliorer la collaboration infirmière-médecin-pharmacien ?

Les réponses ont été plus mitigées. Le *redéploiement des ordonnances collectives* a obtenu 23 %, *ex aequo* avec les *activités communes de formation continue* suivies par la *connaissance des champs d'exercice respectif* avec 19 %, du *tronc commun de formation de*



LES EXPERTS

Yvon Brunelle, chercheur, Affaires médicales, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, Renée Descôteaux, inf., M. Sc., directrice par intérim, Soins infirmiers, qualité et risques, CHU Sainte-Justine, Françoise Guénette, modératrice, Véronique Poulin, infirmière clinicienne en gériatrie, Centre hospitalier de l'Université de Sherbrooke et Mélanie Lavoie-Tremblay, Ph.D.Sc.inf., professeure adjointe et représentante du centre de Formation et d'expertise en recherche et en administration des services infirmiers (FERASI).

base avec 18 %, du *rehaussement des compétences infirmières* avec 10 %. Au dernier rang, on retrouve la *stabilité des équipes de soin* avec 7 %.

Comment feriez-vous pour maintenir et développer les compétences cliniques des infirmières ?

Environ 40% ont choisi la *formation continue obligatoire soutenue par l'employeur*, 28 % ont donné leur appui à la *formation continue ciblée sur les activités d'évaluation et de surveillance clinique*, suivie par 24 % en faveur de *rehausser les compétences de base des infirmières : formation DEC-BAC* qui serait une formule gagnante. Le *coaching clinique* a recueilli 5 % et *plus de formation clinique dans le programme initial*, 3 %. ■

Appel de communications

Le prochain congrès de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec se tiendra au Centre des congrès de Québec, les 25, 26 et 27 octobre 2009. Vous pouvez soumettre une proposition pour une présentation à un atelier thématique ou à une séance de communications par affichage **avant le 25 mars 2009**.

Tous les détails sur le formulaire inclus avec la revue de ce mois-ci :
(types de présentation, thèmes abordés, processus et critères d'évaluation, documents requis et modalités d'envoi).